Programme de formation

18 novembre 2026

Maîtrise l'exercice du communiqué de presse pour développer un plan média

Point fort de cette formation

Produire des communiqués percutants qui s’intègrent dans une stratégie média.

Objectif principal

Produire des communiqués de presse percutants qui s’intègrent dans une stratégie média.

-

Objectifs opérationnels

- Se familiariser avec l’organisation et les contraintes de la presse écrite.
- Savoir rédiger un communiqué de presse.
- Adapter sa méthode de communication en fonction des supports de presse-: fond, forme, alternances des diverses façons de communiquer.

Contenu

Elaborer un communiqué de presse

- Distinguer communiqué de presse et autres productions écrites.
- La maquette graphique d’un communiqué de presse.
- Rédiger un communiqué de presse : règles de rédaction (accroche et titre), construction du texte, contenu, style, présentation.
- Diffuser un communiqué de presse.

Les grandes règles de fonctionnement de la presse et des médias

- Fonctions et enjeux du journal local.
- Savoir se positionner par rapport aux journalistes.
- Comment s’organiser pour communiquer avec la presse et les médias.

Aborder le plan média

Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale
10 rue Chevreul 75011 Paris
Tel: 01 41 58 52 40
Association Loi 1901 - Siret 42068662800058 - APE 913E - NAF 9499Z
cedis@cedis-formation.org - http://www.cedis-formation.org

- De quoi se compose une stratégie media ?
- Plan média annuel, méthode, répartition des rôles.

Méthode pédagogique et pré-requis

- Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.
- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, d'illustrations et d'échanges afin d'identifier les bonnes pratiques.
- Les stagiaires seront évalués par questionnaire, en début et fin de formation, afin de mesurer l'acquisition des savoirs.

Format

Programme réalisable sur 1 ou 2 journée(s).

Public cible

Elu·es et collaborateur·trices d'élu·es, agents de la fonction publique, acteur·trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter
le référent
Cédis.

Inscriptions

Pour les élu·es :
modalités de financement et d'inscription .

Pour les agents de la fonction publique, les salarié·es, ou autres :
modalités de financement et d'inscription .